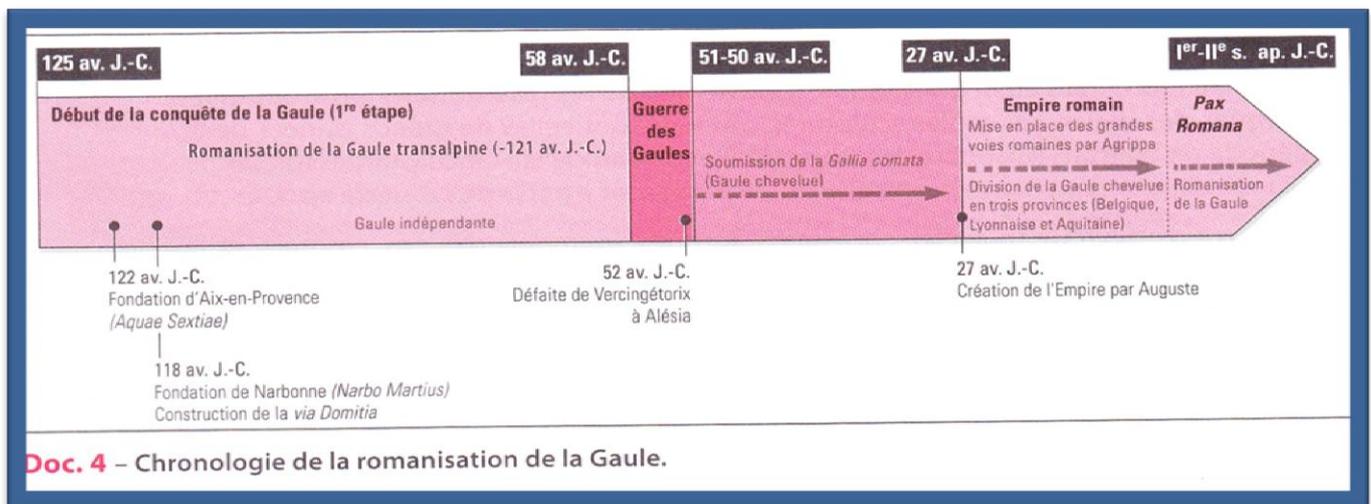


# La romanisation de la Gaule

La romanisation commence avant la conquête, notamment dans le sud de la Gaule, par les contacts culturels et économiques dans le bassin méditerranéen dont Marseille fut le relais. Elle se poursuit dans le contexte de la **pax romana** (correspond aux deux premiers siècles de l'Empire romain durant lesquels Rome maintient une période de paix armée au sein de son Empire et favorise la prospérité et le développement économique de ses provinces).

Résultat d'un long processus commencé au **II<sup>ème</sup> siècle avant JC**, le terme de romanisation désigne le **processus par lequel les populations de la Gaule se sont intégrées à l'Empire romain**, sur le plan linguistique, religieux et politique, mais aussi sur le plan du mode de vie. Cette romanisation a donné naissance à une société originale, la société gallo-romaine, qui est une synthèse des deux civilisations.



## Débat

### La romanisation

Le concept de romanisation fait l'objet aujourd'hui d'un débat entre historiens (« La romanisation en question », P. Le Roux, *Annales ESC*, av. 2004).

La romanisation en tant que « soumission d'une société et d'un territoire conquis aux formes d'organisation voulues par Rome », telle qu'elle est définie par P. Le Roux, est aujourd'hui remise en cause. Non homogène d'un point de vue temporel et spatial, elle touche d'abord les élites et suscite des résistances (en 21 et 69 ap. J.-C.). De plus, la culture gauloise reste encore longtemps très présente, ce qui aboutit à la naissance d'une civilisation mixte gallo-romaine.

Si les éléments les plus tangibles du processus d'acculturation ne sont pas niés (urbanisation, intégration politique, culturelle et économique au monde romain), selon l'historien C. Goudineau, ce débat est vain, car « les provinces gauloises sont romaines », le monde romain étant lui-même défini par son caractère composite et varié (*Regard sur la Gaule*, 2000).

## I- Une conquête en deux étapes

La conquête de la Gaule s'est faite **en deux temps**. Elle nous est connue principalement par César, acteur, commentateur et promoteur de sa propre gloire dans *La Guerre de Gaule* (*Bellum Gallicum*), ouvrage majeur de la période.

### Repères

#### *La Guerre des Gaules* (*Bellum Gallicum*)

*La Guerre des Gaules* réunit les sept livres écrits par Jules César en 52 av. J.-C. pour relater les campagnes menées de 58 à 52 av. J.-C. Un huitième livre a été rédigé par un officier, Hirtius, pour les années 51-50 av. J.-C. Ces livres ont pour but de justifier la conquête aux yeux du Sénat romain dans le souci de défendre l'intérêt de Rome et d'assurer sa sécurité. Il s'agit aussi de mettre en valeur les qualités de César (science militaire, chance, courage). César emploie pour cela toutes les ressources de la rhétorique et parle de lui à la troisième personne pour donner l'illusion d'une certaine « objectivité » du récit. C'est donc **une œuvre de propagande**.

C'est néanmoins **une source indispensable** et fiable pour connaître les faits : en effet, César a dû envoyer régulièrement des rapports au Sénat et il ne pouvait les contredire. Par ailleurs, nombreux étaient les officiers de l'état-major appartenant à de grandes familles romaines qui auraient pu contester la véracité de tel ou tel élément. Enfin, les fouilles menées depuis Napoléon III confirment le récit. La qualité de l'écriture a fait de ce texte un modèle admiré depuis l'Antiquité.

#### A) Première étape : la Gaule transalpine

Elle se déroule **à la fin du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.** Les Romains, qui ont vaincu l'Empire carthaginois (Afrique du Nord) **en 146 av. J.-C.**, ont besoin que la sécurité des routes qui mènent d'Italie en Espagne soit assurée. Or Marseille, vieille alliée de Rome, contrôle de moins en moins bien le Midi et demande de l'aide contre les Ligures. Des conflits éclatent entre phocéens et gaulois sur des questions de territoires. Les romains viennent en aide aux phocéens, et s'installent dans le sud de la Gaule **en -121**, en créant la Gaule Transalpine ou *Provincia* (appelée Gaule Narbonnaise sous Auguste). *Aquae sextiae* (Aix-en Provence) est fondée **en -124**, puis le consul *Dominicus Ahenobarbus* intègre le Languedoc et construit la Via Domitia, voie romaine vers l'Espagne. **En -118**, ils fondent Narbonne qui devient **en -70** la capitale de la province. **Vers -80**, la région semble pacifiée, le processus de romanisation est enclenché.



#### B) Deuxième étape : la guerre des Gaules (de -58 à -51-50)

La conquête n'est pas préméditée.

**Consul en -60**, Jules César se voit confier **en -59**, la *Gaule cisalpine* (nord de l'Italie) et l'*Illyricum* (Balkans). A la suite du décès de son gouverneur, César prend également en charge la *Gaule transalpine*.

**En -58**, il vient en aide aux **Eduens** (peuple gaulois allié) contre **les Helvètes** (début de la guerre des Gaules). Il profite des rivalités entre les peuples gaulois pour entreprendre la conquête de toute la Gaule en se faisant accompagner de contingents gaulois. Chez chaque peuple gaulois, il cherche à s'appuyer sur les factions favorables à l'entente avec Rome contre celles qui lui sont hostiles au nom de la liberté. Ses premières campagnes visent à élargir la « zone denier » en mettant à la tête des peuples soumis des dirigeants favorables à Rome.

**En -52** une révolte générale éclate en Gaule, due aux exigences répétées de César. Un jeune chef Arverne, **Vercingétorix**, dirige cette révolte. **César** mène en effet une guerre très dure marquée par de nombreux morts, la réduction en esclavage d'un demi-million d'hommes et un butin qui le rend riche. Le tribut qu'il impose est mal accepté. César se conduit en maître et humilie ses propres alliés.

Vercingétorix organise la résistance face à l'envahisseur romain. Il pratique la guérilla et la politique de la terre brûlée pour épuiser et affamer les légions. L'armée romaine est battue à Gergovie, mais César écrase la cavalerie gauloise près de Dijon, Vercingétorix et ses troupes se réfugient à Alésia dans un oppidum bien défendu. Face à eux sont postées les douze légions de César et sa cavalerie de Germains. César fait construire une double ligne de fortifications : vers l'intérieur pour empêcher les troupes de Vercingétorix de l'attaquer et d'affamer ses troupes, vers l'extérieur pour se défendre de l'armée de secours. Après plusieurs échecs des Gaulois, la bataille finale voit la victoire de César, qui s'illustre par son courage. Le lendemain, Vercingétorix se rend ; La victoire finale de César correspond à un retournement complet de situation. Elle lui permet de soumettre tous les Gaulois.

La victoire de César assoit sa puissance.

En ce qui concerne Vercingétorix, c'est l'historiographie **du 19<sup>e</sup> siècle** qui en a fait un héros. C'est en quelques sortes un résistant.

## Repères

### Jules César

Né en 100 av. J.-C. dans une vieille famille patricienne (noble) prétendant descendre de Jules, fils d'Énée, lui-même fils de Vénus et d'Anchise (!), il reçoit une éducation qui fait de lui l'un des hommes les plus cultivés de son temps. Lié au parti populaire par son oncle Marius, il commence son *cursus honorum* en 73 av. J.-C. comme pontife (ministre du culte). Il devient le chef du « parti populaire » et est élu grand pontife en 63 av. J.-C. après avoir montré ses qualités militaires en Espagne. Il s'associe à Pompée et Crassus pour former un triumvirat et obtient le consulat en 60 av. J.-C. La guerre des Gaules fait de lui un général puissant et très riche. Craignant son pouvoir, le Sénat s'allie contre lui avec Pompée en 49 av. J.-C. César franchit alors le Rubicon : il pénètre à Rome avec ses

célebrer à Rome un quadruple triomphe en 46 av. J.-C. (mort de Vercingétorix). Il reçoit la dictature, entreprend de grandes réformes mais est assassiné au Sénat, le 15 mars 44 av. J.-C. (Ides de mars) par des conjurés conduits par son fils adoptif Brutus.

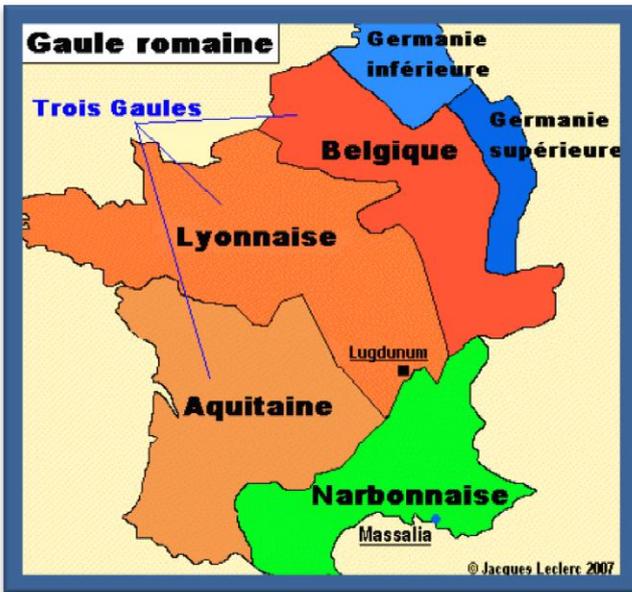
Militaire et écrivain de génie, il a posé les bases d'un nouveau régime, l'Empire, pouvoir de type monarchique qui met fin à la République romaine et qu'Octave Auguste, son petit-neveu et fils adoptif, met en place en 27 av. J.-C.

### Vercingétorix

Il est le fils de Celtill, noble arverne tué pour avoir voulu instaurer la royauté. Sans doute proche de la trentaine en 52 av. J.-C., il semble avoir été dans l'entourage de César (Dion Cassius parle d'une ancienne amitié). De là viendraient ses connaissances militaires et son efficacité. Il n'hésite pas à faire preuve d'une extrême sévérité pour maintenir la discipline et prend des otages pour s'assurer de la fidélité de ses alliés. Son prestige, sa puissance et sa richesse lui permettent d'entretenir une forte clientèle et le font désigner comme chef des Gaulois coalisés. Il reste prisonnier pendant six ans avant d'être exécuté (étranglé) après le triomphe de César à Rome. On ne connaît rien de son aspect physique, les monnaies (statères d'or avec son nom) le représentant sous les traits d'Apollon.

II- Les éléments de la romanisation

A) L'organisation administrative du territoire



A la mort de César, **Auguste** (son neveu et fils adoptif), devient le premier Empereur Romain.

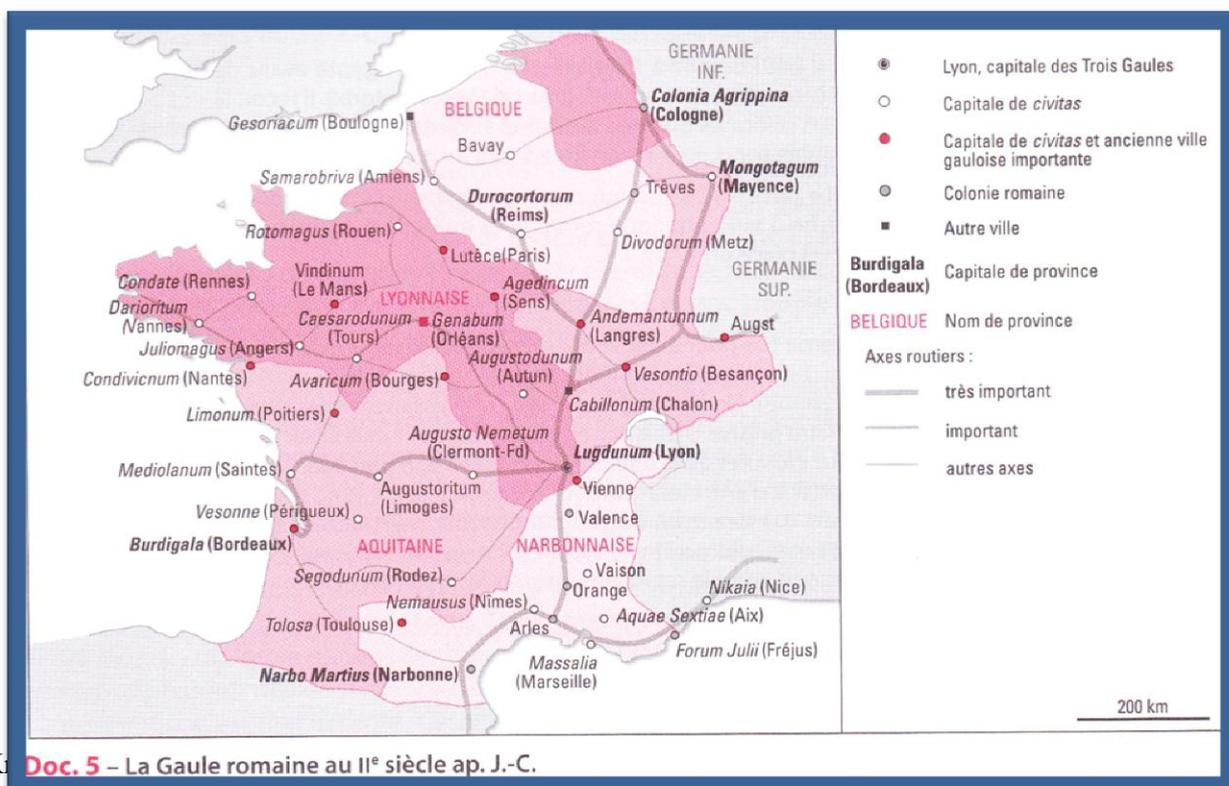
Il divise l'état en provinces sénatoriales et provinces impériales :

**La Narbonnaise**, Gaule transalpine (depuis -121, sud de la Gaule est une province romaine) : province par excellence, n'hésitant pas à écrire qu'elle est « *l'Italie plutôt qu'une province* », tant la romanisation y est précoce et profonde. C'est une province sénatoriale qui se différencie des Trois gaules impériales : **l'aquitaine, la lyonnaise et la belgique** créées par Auguste à partir de la Gaule chevelue de César.

**En -43 Lugdunum** (Lyon) est fondée par le **sénateur romain Munatius Plancus** et devient la capitale de la Gaule lyonnaise. **En -12, Drusus** y établit dans le quartier de Condate l'autel confédéral dédié à Auguste et à Rome.

Le réseau routier mis en place par Agrippa (gendre d'Auguste), permet le contrôle du territoire et facilite le commerce au sein de l'Empire. Construites par les légions, les routes ont un but stratégique : celle qui passe par Clermont pour aboutir à Bordeaux permet le contrôle de l'Aquitaine, celles qui se dirigent vers le Rhin et la Manche contrôlent le limes (frontière militaire avec les Germains). Les routes permettent une bonne administration ; la table de Peutinger montre l'organisation d'un réseau dense de voies avec des relais pour le courrier impérial couvrant toute la Gaule. Les voies romaines (*viae romanae*) sont souvent reprises de l'ancien réseau gaulois, seules les principales sont des voies pavées. Les distances sont indiquées par des bornes appelées « milliaires ». Ces voies sont un des éléments de la propagation de la romanisation. Elles servent à la fois pour le commerce et pour le transport des troupes. Elles relient tous les capitales de *civitas* et de province.

Les quatre Gaules comptent environ **80 cités** (anciennes oppida transformées ou reconstruites).



Doc. 5 – La Gaule romaine au II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.

## B) L'intégration politique et juridique

La romanisation politique et juridique se fait notamment par l'accès à la citoyenneté romaine qui définit un certain nombre de droits et de devoirs du citoyen. Elle se généralise progressivement à l'ensemble de la population, constituant un vecteur important de progression sociale.

### ✚ L'accès à la citoyenneté romaine

L'accès possible à la citoyenneté romaine s'est fait progressivement en Gaule. Ce sont d'abord les **élites** gauloises qui ont eu droit à la citoyenneté romaine. Puis **en 212** (avec **l'Edit de Caracalla**) tous les habitants de l'Empire deviennent citoyens.

Au début de la conquête romaine, la plupart des cités gauloises ont un statut de cités préérogées (étrangère au droit romain) et paient en général un tribut à Rome. Certaines d'entre elles s'administrent librement, d'autres sont soumises à l'autorité d'un gouverneur.

Progressivement, elles peuvent devenir :

- **cités de droit latin** (les hommes libres ont les mêmes droits civils que les citoyens romains, par exemple se marier avec une citoyenne romaine et mêmes garanties économiques),
- puis **cités de droit romain** (les hommes libres ont en plus les mêmes droits politiques : ils sont à la fois citoyens de leur cité et citoyens romains, ils ont le droit de porter la toge, de voter et de se faire élire).

Parallèlement, Rome fonde des colonies de vétérans (citées formées de citoyens romains sur un territoire conquis), de droit latin ou de droit romain qui remplacent progressivement les chefs-lieux des anciennes *civitates* où elles sont implantées.

### ✚ La politique de César et de ses successeurs

Pour fidéliser les peuples colonisés, César et ses successeurs élargissent le droit de cité. **Dès -51**, César accorde le droit latin à toutes les cités de la Narbonnaise et fait entrer des Gaulois au Sénat de Rome. Auguste permet à tous les citoyens de cette province de se présenter aux magistratures de Rome. En Gaule intérieure, César élève à la citoyenneté romaine ceux qui lui sont favorables et les place à la tête des cités (beaucoup prennent le patronyme de Julius). **En 47-48 ap. J-C.**, l'empereur Claude demande l'accès au Sénat pour les notables les plus éminents des Trois Gaules (discours gravé dans le bronze dans les tables Claudiennes conservées au musée gallo-romain de Fourvière à Lyon).

### ✚ L'adhésion des élites

Dans le contexte de la *pax romana*, l'intégration rapide des élites politiques et religieuses à la citoyenneté romaine est favorisée et encouragée.

Chaque cité de l'Empire est dirigée à partir de sa capitale par un conseil municipal et des magistrats. Le conseil municipal est constitué de décurions, notables désignés tous les cinq ans en fonction de leur fortune et qui reçoivent à cette occasion le statut de citoyens latins ou romains. Ils se montrent reconnaissants à Rome de cette élévation. Ils désignent les magistrats en leur sein.

Les élites religieuses participent également à la romanisation de la Gaule à travers le culte impérial.

## C) Le développement d'une civilisation urbaine

### ✚ L'urbanisation est un phénomène nouveau et général

Les villes sont construites selon le modèle de Rome : Plan orthogonal avec 2 axes principaux : *le decumanus* (axe E-O), et *le cardo maximus* (axe NS).

Dans les Trois Gaules, l'urbanisation est plus tardive et inégale, en dehors des deux grands centres que sont Lyon et Autun, siège des grandes universités.

### ✚ De grands programmes monumentaux permettent la construction d'un noyau public central

**Un centre monumental** : **bâtiments publics** sont regroupés (basilique, thermes, temples, amphithéâtre...) autour du **forum** (principale place de la cité entourée de boutiques, ayant une fonction administrative, religieuse et commerciale). Ensemble souvent très vaste : au centre se trouve **le temple** dédié à l'Empereur et à sa famille (temple d'Auguste à Vienne) ; à proximité se trouvent les grands édifices de loisir : **théâtres** (Orange, Lyon, Arles) et **amphithéâtres** (Nîmes, Arles).

Quelques grandes villes possèdent un cirque pour les courses hippiques (Lyon, Vienne, Arles).

Toutes les villes possèdent **des thermes** (établissement de bains publics où s'exprime un nouvel art de vivre).

Une **muraille**.

Des **arcs de triomphe**.

Des **aqueducs**, qui amènent l'eau de très loin (le Pont du Gard).

Pour l'aristocratie gauloise, il s'agit de faire de la ville le lieu de leur intégration. Ils montrent par **l'évergétisme** leur pouvoir et leur richesse.

Cette urbanisation entraîne le développement d'un nouveau mode de vie et est un vecteur puissant de romanisation. A partir **du II<sup>e</sup> siècle ap.J-C.**, se développent surtout les petits centres secondaires (*vici*) situés sur les voies commerciales.

## D) Le développement des campagnes

### ✚ Les campagnes sont cadastrées

Dans les colonies, les cadastres servent à répartir les terres entre les vétérans et les indigènes. Ceci entraîne une extension de la surface agricole. L'accumulation de terres par de grands propriétaires permet le développement de nouvelles cultures à rendement différé. A côté des grands domaines se trouvent des fermes de 10 à 20 hectares.

### ✚ La production agricole évolue

De **nouvelles cultures apparaissent** (vignoble, avoine, seigle, arbres fruitiers...). Exportation d'une production destinée à la consommation de masse. L'élevage subit une transformation considérable.

## E) Les échanges commerciaux

La Gaule reste d'abord terre d'élevage et d'agriculture céréalière : elle exporte peaux, viandes, vêtements de laine, blé. Elle devient exportatrice de céramique sigillée, poterie rouge décorée de motifs en relief, tandis que se diffuse l'usage du tonneau.

Le commerce se développe notamment le long des grands fleuves ; Les corporations des Nautes (commerçants sur l'eau) jouent un grand rôle dans les villes. Les échanges se multiplient grâce à l'utilisation du bateau, sur les fleuves ou en Méditerranée. Les quartiers d'entrepôt et de commerce prennent une place importante. La Gaule est complètement intégrée au système des échanges de l'Empire romain.

## F) Religion et culture

Les Gaulois adhèrent **au culte impérial**, **symbole de l'unité de l'Empire**, chacun doit le pratiquer. Mais cela n'efface pas le culte des dieux gaulois. De nombreux temples sont dédiés à Rome et à l'empereur (au centre du forum).

On parle de **syncrétisme religieux** (fusion de deux éléments religieux).

On voit par exemple de nombreuses sculptures qui associent **dieux romains** et **dieux gaulois** (Taranis-Jupiter). Dans certains cas les dieux romains sont recouverts par un dieu gaulois (le Mercure gallo-romain est un dieu romain avec des attributs gaulois), dans d'autres cas une déesse gauloise est adoptée par les romains (Epona, déesse des chevaux).

Le druidisme disparaît à la suite des interdictions d'Auguste et de Claude.

Ils vivent à la romaine :

- vont aux thermes (hygiène, mais aussi restauration, lieu où l'on traite d'affaires politiques ou commerciales...).
- ont des loisirs (théâtre, amphithéâtre avec les combats de gladiateurs et courses de chars, cirque...).
- s'habillent à la romaine (toge).
- Généralisation de la langue latine (rôle décisif : nouvelles structures d'enseignement imposent la culture latine chez les élites. L'effacement progressif de l'ancienne culture assure une romanisation profonde et durable.
- Construisent leur logements à la romaine (insulae : bâtiments de plusieurs étages, sans confort, pour les plus pauvres ; domus : grandes maisons construites autour d'une cour intérieure ; atrium : pour les citadins aisés).
- changent progressivement de nom (tria nomina).
- changent d'alimentation (céréales, figues, vin, huile d'olive).

### III- Quelques irréductibilités gauloises

#### A) Sur le plan politique

Dans les Trois Gaules persistent **jusqu'à I<sup>er</sup> siècle ap. J-C.**, des magistrats comme les vergobrets. La collégialité des charges met du temps à s'imposer.

On constate **à partir du II<sup>e</sup> siècle ap. J-C.**, la propension des élites à privilégier le cadre provincial au détriment d'une carrière à Rome (un notable comme Ausone n'y est jamais allé).

#### B) Sur le plan de l'urbanisation

Les noms gaulois des peuples remplacent ceux donnés par Rome. Ce phénomène touche les deux tiers des villes des Trois Gaules, mais épargne la Narbonnaise.

**A partir du II<sup>e</sup> siècle ap. J-C.**, ce sont avant tout les centres locaux qui se développent grâce à l'évergétisme des élites, au détriment des grandes capitales.

#### C) Sur le plan des pratiques religieuses

#### Le succès du culte impérial ne fait pas disparaître les dieux gaulois

- **Rapprochement des dieux gaulois et romains** (rassemblement sur des monuments communs, comme le Pilier des Nautes à Paris).
- **Processus d'assimilation** : Gaulois adoptent les dieux romains mais leur donnent des attributs gaulois ; épithètes gauloises sont associées à des noms de divinités gauloises, souvent topiques ; des couples divins sont créés comme celui de Mercure et Rosmerta.

Certains dieux romains connaissent en Gaule un succès inattendu, comme Vénus.

Les cultes topiques restent florissants.

### **De nouveaux bâtiments de culte apparaissent**

Le fanum est un temple gallo-romain qui s'inspire d'un modèle celtique ancien transformé par les techniques de construction romaines. On en compte aujourd'hui plus de 800, principalement dans les Trois Gaules. Les plus imposants sont le temple de Janus à Autan et la tour de Vésone à Périgueux. Ils sont dédiés le plus souvent à Mercure. Selon Strabon, le rite consistait à tourner autour de l'édifice.

Même si les rites funéraires se romanisent, certaines pratiques subsistent.

Des monuments gallo-romains originaux apparaissent, comme les piles funéraires, tombeaux monumentalisés des notables.

Les stèles montrent la diffusion d'une sculpture réaliste, avec la représentation des Gaulois dans leur activité professionnelle.